

Prix Anne-Marie Lizin 2017

Théroigne de Méricourt
Édition spéciale : « Femmes scientifiques »

Un partenariat entre
Synergie Wallonie pour l'Égalité entre les femmes et les hommes asbl
et la Fondation Anne-Marie Lizin

La cérémonie de la remise du Prix se déroulera le **4 décembre 2017 à 17h**, au foyer du **Théâtre de Namur** – Place du Théâtre, 2 à Namur – en présence Madame Alda Greoli, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative.

Le prix Théroigne de Méricourt a été créé en 2004, sous l'impulsion d'Anne-Marie Lizin (fondatrice de ce qui deviendra Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes) qui appréciait particulièrement cette féministe avant l'heure qu'était Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, figure de la Révolution française.

En 2015, les membres de Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont pris la décision de lier ces deux personnalités : deux femmes, deux féministes, deux rebelles qui ont fait fi de tout pour défendre leur cause envers les femmes et en 2015, l'une passant le relais à l'autre en nommant ce prix : **Prix Anne-Marie Lizin – Théroigne de Méricourt**

Programme

16h45 : Accueil

17h10 : **discours d'introduction**

Reine Marcelis, Synergie Wallonie et **Michel Lizin** Fondation AM Lizin

Madame la Ministre **Alda Greoli** ou sa représentante

17h30 : « **Les femmes scientifiques et le genre à l'université** »

Baptiste Dethier, Synergie Wallonie : Le genre à l'université, état des lieux et enjeux multiples

Perrine Pigeon, doctorante à l'UCL : La parentalité estudiantine : difficultés de conciliation dès les études.

Echanges avec la salle

18h30 : remise des prix "Femmes scientifiques" aux nominées et à la lauréate

19h30 : verre de l'amitié

Pour cette édition 2017, une attention particulière est accordée aux femmes scientifiques.

Dans un milieu encore trop souvent réservé aux hommes, de nombreuses femmes se distinguent cependant et méritent de recevoir une plus grande visibilité. À travers l'identification de candidates et du choix d'une lauréate, c'est toute la question du genre dans l'éducation en général, et à l'université en particulier, que nous souhaitons mettre en avant.

Le travail universitaire représente une illustration intéressante des inégalités entre femmes et hommes, qu'il s'agisse de la conciliation des temps de vie privée et de vie professionnelle, du plafond de verre durant la carrière ou des stéréotypes de genre qui déterminent encore trop régulièrement les orientations et les filières.

Les **nominées** sont, soit une femme, soit une association, vivant et/ou étant active en Wallonie, dont l'engagement personnel et/ou professionnel répond à un ou plusieurs des **critères suivants** :

- Lutte pour faire triompher le droit des femmes et l'égalité des genres ;
- Actions en faveur de l'autonomie d'autres femmes ;
- Création d'emplois (notamment pour d'autres femmes) ;
- Lutte pour une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle ;
- Engagement dans la promotion du travail des femmes dans un domaine traditionnellement très masculin ;
- Toute action de recherche et/ou de mobilisation permettant l'amélioration de l'égalité femmes/hommes, tous domaines confondus (droits, santé, travail, éducation...).

En d'autres termes, les candidates proposées peuvent se distinguer par leur travail universitaire en matière d'études de genre, par leur engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'institution universitaire, voire par l'excellence dont elles font preuve dans leur domaine de recherche (lié ou non au genre), faisant ainsi la promotion des compétences des femmes dans la recherche scientifique. Toutefois, les candidates, dans le cas où l'égalité F/H ne ferait partie du cœur de leurs activités, doivent impérativement présenter une sensibilité à la cause des droits des femmes et à la lutte contre les inégalités entre les genres.

Leurs candidatures sont présentées, soit par des personnes individuelles, soit par des membres d'associations ou d'institutions diverses. La **lauréate** est choisie parmi les nominées. **Des associations et des personnes physiques peuvent déposer un dossier proposant la candidature d'une femme répondant aux critères du Prix.**

Par ailleurs, ce Prix permet également de mettre en lumière le travail et la créativité d'une artiste wallonne, en prenant une de ses œuvres comme prix à remettre. L'artiste sélectionnée cette année est **Roxana Alvarado**. Elle est Coordinatrice Arts, Cultures et Sociétés au Collectif des Femmes de LLN.



Les lauréates du Prix Anne-Marie Lizin – Théroigne de Méricourt depuis 2004

- Prix 2004 : **Charlotte Hauglustaine**, syndicaliste, pour sa lutte pour des conditions de travail et salariales égales pour les femmes au sein de l'entreprise FN
- Prix 2005 : **Les femmes de la Société R'NET**, entreprise d'économie sociale
- Prix 2006 : **Reine Marcelis**, pour ses actions en faveur d'une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle et la mise à l'emploi de femmes par l'organisation de milieux d'accueil pour enfants de 0 à 12 ans.
- Prix 2007 : **Anne Bourguignon**, procureure du Roi honoraire, pour sa lutte contre la violence à l'égard des femmes et amené les pouvoirs judiciaires et policiers à une tolérance 0.
- Prix 2008 : **Les enseignantes et amies** de Sadia Sheikh (assassinée par son frère pour avoir refusé un mariage forcé), pour avoir ouvert le combat législatif contre les mariages forcés et les crimes d'honneur
- Prix 2009 : **Karima**, pour sa lutte contre les mariages forcés et la violence faite aux femmes au nom de la tradition
- Prix 2010 : **Annie Cornet**, pour ses recherches sur le genre et son implication dans la lutte contre les discriminations envers les femmes dans le domaine professionnel et de la formation.
- Prix 2011 : **Véronique De Keyser**, pour ses prises de position en tant que députée européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
Béatrice Bashizi, pour sa lutte pour la paix tant en Belgique qu'en Afrique Centrale.
- Prix 2012 : **Jacqueline Dacq-Depoorter**, pour sa lutte en faveur de la dépenalisation de l'avortement, défendant avec conviction le droit des femmes à choisir librement de devenir mère.
- Prix 2013 : **Agnès Marlier**, pour sa participation active à la déconstruction des stéréotypes de genre dans son quotidien et son engagement pour promouvoir le travail des femmes dans le domaine traditionnellement très masculin de la construction ;
Tsang Juliette Estelle, à titre posthume, pour sa lutte contre les violences faites aux femmes, et particulièrement celles arrivées en Belgique dans le cadre d'un mariage mixte.
- Prix 2014 : **Christiane De Wan**, pour son engagement à lutter pour le droit, l'autonomie et l'amélioration de la qualité de vie des femmes et notamment des femmes migrantes ;
Karine Henrotte, pour son engagement et ses actions aux niveaux local, national

et international afin de garantir une meilleure égalité entre les femmes et les hommes mais également sa lutte contre toutes les formes de violences sexualisées.

Prix 2015 : **Anne-Marie Lizin**, à titre posthume, pour tous ses combats pour le respect des droits des femmes et ses luttes pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Annie Massay, pour son engagement dans la défense des droits et des conditions de travail des femmes, et pour sa mise en évidence des problèmes liés au travail et à la sphère familiale et de la nécessité du partage du pouvoir « homme/femme » au sein des organisations syndicales.

Prix 2016 : **Marie-Anne Delahaut**, pour sa lutte pour faire triompher le droit des femmes et l'égalité des genres ; ses actions en faveur de l'autonomie d'autres femmes ; son engagement pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et le travail des femmes à travers les nouvelles technologies de l'information et leur mise en réseau.